

Baromètre d'accueil du jeune enfant 2012

Depuis 2011, la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) a mis en place un baromètre de la petite enfance. Ce baromètre constitue un outil de mesure régulier de la façon dont se déroulent, pour les parents de jeunes enfants et les établissements d'accueil collectif, la rentrée de septembre.

En 2012, la seconde vague de l'enquête témoigne d'un certain nombre d'évolutions positives concernant notamment l'information des familles, le niveau de services proposés et la réactivité dans les réponses apportées aux demandes des parents.



La seconde vague de l'enquête baromètre a été conduite en septembre 2012. Elle comporte deux volets. Un premier destiné aux parents de très jeunes enfants (âgés entre 6 mois et 1 an) afin d'appréhender leur situation, leurs pratiques, leurs attentes et leur niveau de satisfaction vis-à-vis de l'accueil de leur enfant. Un second, en direction des établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje), pour connaître les diverses difficultés que les familles peuvent rencontrer (encadré 1).

Une permanence des souhaits d'accueil et des incertitudes quant à la solution à utiliser

Dans la continuité des résultats de 2011, plus du quart (26 %) des familles interrogées désiraient s'occuper elles-mêmes de l'accueil de leur enfant (graphique 1), 24 % souhaitaient un accueil en crèche et 24 % un accueil chez un-e assistant-e maternel-le. 22 % des parents ne privilégiaient a priori aucune solution. La préférence pour la crèche reste plus marquée en zone urbaine : environ un tiers (30 %) des familles résidant sur les territoires urbains privilégient la crèche, 16 % préférant une solution chez un-e assistant-e maternel-le.

À la naissance de leur enfant, 68 % des familles avaient une solution d'accueil tandis que 32 % étaient encore dans l'incertitude quant à la manière dont leur enfant serait effectivement gardé (contre respectivement 73 % et 27 % en 2011). Parmi les familles sans solution définie au moment de la

naissance, 23 % attendaient une réponse du mode d'accueil auprès duquel elles avaient fait une demande (contre 20 % en 2011), 4 % oscillaient entre plusieurs options et n'avaient pas encore engagé de démarches, 5 % n'étaient pas fixées sur la solution la plus adaptée à leur situation. Ces hésitations sont essentiellement liées à l'incertitude quant à l'évolution de leur situation professionnelle et sont plus souvent observables chez les familles primipares (c'est le cas pour 12 % d'entre elles contre 4 % des familles comptant trois enfants et plus).

Une stabilité des modes d'accueil utilisés

Au moment de l'enquête, près de la moitié (49 %) des parents interrogés ont fait appel à une solution d'accueil externe à la cellule familiale (comme en 2011), dont 13 % recourant à une crèche (comme en 2011) et près du tiers (31 %) à un-e assistant-e maternel-le.

Plus d'un parent sur deux (51 %) gardent eux-mêmes leur enfant et 6 % le confient à un autre membre de leur famille. La mobilisation de plusieurs modes d'accueil reste rare et concerne au total 6 % des familles.

La part des familles ayant recherché une garde à domicile ou une famille dans le cadre d'une garde partagée se maintient à 6 %. La connaissance de ces modes d'accueil progresse : 67 % des parents les ayant identifiés contre 61 % en 2011.

ENCADRÉ 1

Une double enquête auprès des parents et des Eaje

L'enquête a été conduite auprès de 1 000 familles représentatives de celles ayant des enfants âgés de 6 mois à 1 an entre le 12 et le 19 septembre 2012, durant environ 10 minutes par téléphone par Tmo régions. Les questions posées portaient sur le mode d'accueil souhaité à la naissance de leur enfant, le mode d'accueil obtenu, leurs démarches d'information et d'inscription, et leur satisfaction.

L'enquête auprès des établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje) a été réalisée auprès de l'ensemble de ces structures (11 092) percevant la prestation de service unique (Psu) versée par les caisses d'Allocations familiales (Caf). Les Eaje ont été invités à répondre à un questionnaire en ligne sur les difficultés rencontrées lors de la rentrée, le public accueilli ; 19 % des Eaje (soit 2 125) ont répondu à l'enquête avec une représentativité satisfaisante sur les critères de taille et de type de gestionnaire (mairies, associations et entreprises).

En revanche, l'adéquation entre solution souhaitée et solution trouvée demeure plus faible chez les familles qui attendaient une solution d'accueil extérieure à la famille : seules 62 % d'entre-elles ont pu obtenir à la solution ayant leur préférence (soit exactement le même résultat qu'en 2011). Le niveau d'adéquation dépend du mode d'accueil souhaité. Il est plus élevé chez les familles ayant opté pour une place chez un-e assistant-e maternel-le (79 % contre 41 % des parents souhaitant un accueil en crèche).

93 % des familles se déclarent satisfaites (dont 83 % tout à fait satisfaites) du mode d'accueil utilisé pour leur enfant (graphique 2). La satisfaction, comme en 2011, demeure forte bien que certaines familles n'ont pu accéder à la solution ayant leur préférence. Ainsi, 80 % des parents n'ayant pu obtenir le mode d'accueil souhaité (représentant 15 % de l'ensemble des parents) s'estiment satisfaits de leur solution actuelle. En revanche, ceux n'ayant pu obtenir le mode d'accueil désiré et étant insatisfaits de leur situation actuelle représentent 3 % de l'ensemble des parents interrogés.

Les familles sont plus nombreuses qu'en 2011 à avoir obtenu une réponse positive à leur demande d'inscription (82 % contre 71 % en 2011). Cette réponse étant en adéquation totale avec leur souhait dans 89 % des cas. Quant aux réponses négatives, elles concernent à 82 % une demande de place en crèche.

Toutefois, les familles continuent de les envisager comme des solutions de repli à défaut de pouvoir accéder à un autre mode d'accueil. Seul 1 % des familles a déclaré y recourir et 1 % également indique que cette solution était celle souhaitée au moment de la naissance de l'enfant. La préférence pour la garde à domicile est un peu plus marquée chez les foyers ayant des revenus élevés (soit 5 % des familles ayant des revenus supérieurs à 4 000 euros nets mensuels).

L'adéquation avec les souhaits initiaux reste imparfaite

Le niveau d'adéquation entre le souhait d'accueil initial et la solution d'accueil effective de l'enfant reste stable : comme en 2011, un peu plus de huit familles sur dix ont pu accéder à la solution qui avait leur préférence au moment de la naissance.

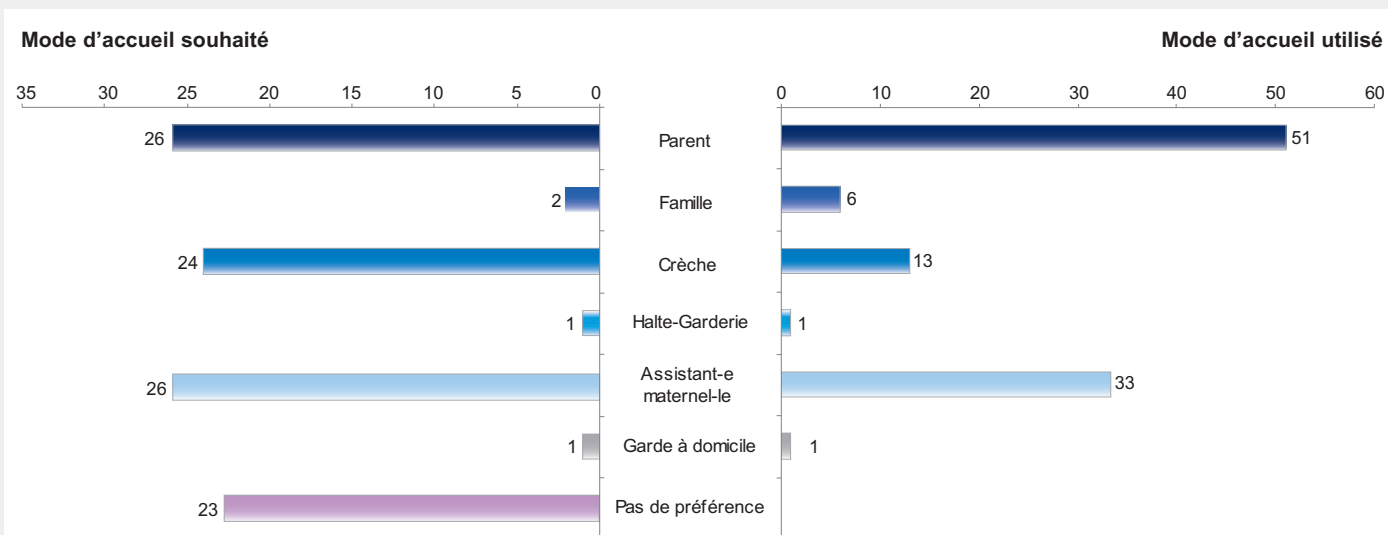
Les parents souhaitant garder eux-mêmes leur enfant ont dans la quasi-totalité des cas (98 %) ont pu le faire¹.

Une augmentation de la satisfaction vis-à-vis des modalités d'inscription et de la réactivité des réponses

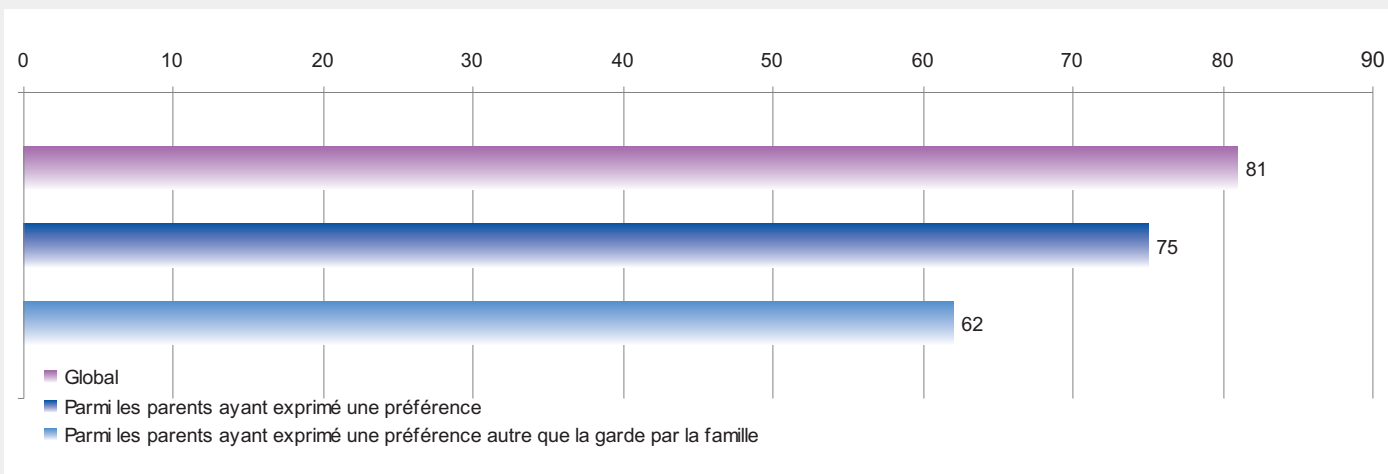
Le pourcentage de familles ayant effectué des démarches pour inscrire leur enfant dans un mode d'accueil connaît une progression sensible (61 % contre 46 % en 2011). Cette hausse est particulièrement nette concernant les démarches auprès des assistant-e-s maternel-le-s puisque plus du tiers (36 %) des familles en ont effectué contre 22 % en 2011. Pour autant, cela ne se traduit pas par une augmentation des démarches auprès des relais d'assistant-e-s maternel-le-s (Ram), ce qui suppose que les parents ont utilisé d'autres canaux de communication, notamment Internet.

Le nombre d'assistant-e-s maternel-le-s contacté-e-s par les familles en recherche d'une solution d'accueil individuel a diminué (6 contacts en moyenne contre 9,4 en 2011).

Graphique 1 - Mode d'accueil souhaité et utilisé lors de la rentrée 2012 (en %)



Source : Tmo-régions, enquête baromètre petite enfance, septembre 2012.

Graphique 2 – Estimation du niveau d'adéquation entre le mode d'accueil souhaité et utilisé (en %)

Source : Tmo-régions, enquête baromètre petite enfance, septembre 2012.

Les démarches des familles semblent donc facilitées. En revanche, le nombre d'assistant-e-s maternel-le-s rencontré-e-s par les parents reste stable (deux en moyenne).

Les parents recherchant une solution d'accueil externe à la famille (solution collective ou individuelle) ont entrepris leurs démarches plus tardivement qu'en 2011 : plus du tiers (37 %) les ont réalisées après la naissance contre 29 % en 2011. En moyenne, les démarches sont effectuées 1,4 mois avant la naissance (contre 1,9 mois en 2011). Cependant, un parent sur cinq (20 %) entreprend des démarches avant le quatrième mois de grossesse.

Le nombre d'organismes auprès desquels les parents s'inscrivent pour trouver un mode d'accueil a également diminué : 86 % des parents n'ont effectué ce type de démarches que dans un seul organisme, contre 70 % en 2011. Les inscriptions directes auprès des structures d'accueil restent stables (environ 20 %), ainsi que celles auprès de la mairie (environ 10 %). En revanche, les inscriptions auprès des assistant-e-s maternel-le-s tendent à progresser (26 % contre 18 % en 2011).

La part des familles remplissant plusieurs dossiers d'inscription fléchit : 18 % des familles ont rempli deux dossier ou plus, contre 24 % en 2011.

Les familles ont également été moins souvent obligées de relancer les modes d'accueil au sein desquels elles ont inscrit leur enfant (27 % contre 33 % en 2011). Cette baisse est en partie liée à la plus grande réactivité dans la réponse apportée aux familles, celles-ci ayant dans plus la moitié des cas (51 %) obtenu une réponse moins d'un mois après l'inscription contre 30 % en 2011. Le taux des réponses tardives ou des non-réponses s'amenuise : 23 % des parents ont obtenu une réponse six mois et plus après leur demande ou n'ont jamais reçu de réponse, contre 32 % des familles en 2011. Trois facteurs peuvent expliquer cette plus grande réactivité : l'augmentation des demandes directes auprès des assistant-e-s maternel-le-s (réactivité plus importante), la moindre précocité des démarches des familles et l'amélioration de la qualité des services rendus aux familles.

Parallèlement, la satisfaction à l'égard du système d'inscription s'est nettement amplifiée dans le sens où plus d'une famille sur deux (51 %) le jugent « tout à fait pratique » (contre 39 % en 2011), 53 % « tout à fait simple » (contre 36 % en 2011) et 51 % « tout à fait efficace » (contre 36 % en 2011).

Des familles plus nombreuses à s'informer et plus satisfaites de l'information délivrée

En 2012, les familles ont été plus nombreuses à entreprendre des démarches pour s'informer sur l'accueil de leur enfant (64 % contre 58 % en 2011), marquant une progression significative.

On constate également un accroissement des démarches directes auprès des modes d'accueil [la moitié des parents (50 %) ont pour s'informer directement pris contact avec un mode d'accueil contre 39 % en 2011]. La proportion des familles s'adressant à la mairie, au Ram sachant que ces structures ne sont pas présentes sur l'ensemble du territoire ou à la caisse d'Allocations familiales (Caf), semble en léger recul.

La satisfaction vis-à-vis des informations délivrées progresse de manière significative. 64 % des familles ayant effectué des démarches pour s'informer se déclarent tout à fait satisfaites des informations fournies contre 56 % en 2011, et 23 % assez satisfaites.

Une progression des usages Internet et du nombre de consultations de *mon-enfant.fr*

La part des familles connaissant au moins de nom un site Internet informant sur les modes d'accueil augmente, passant de 34 % en 2011 à 40 % en 2012. Le site *caf.fr* est de loin le mieux repéré puisqu'il est évoqué spontanément par 68 % des familles en capacité de citer au moins un site Internet (contre 63 % en 2011).

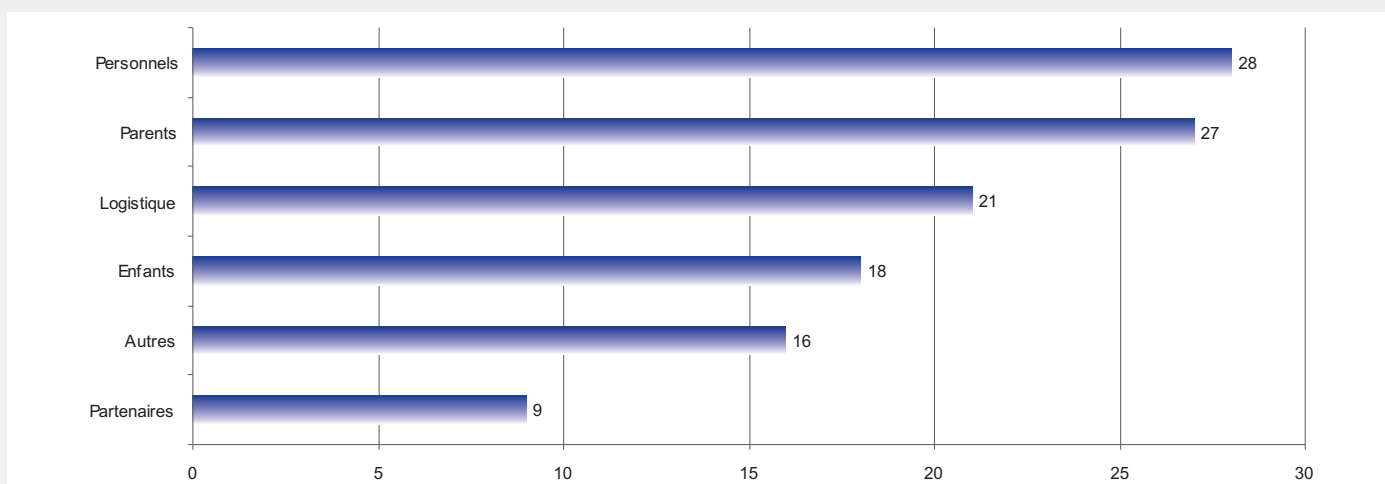
La notoriété des autres sites reste stable et ne dépasse pas 6 % excepté le site *Pajemploi.fr* recueillant 16 % de citations. Sur l'ensemble des familles, près du tiers (32 %) connaissent *mon-enfant.fr* et près du quart (22 %) ont consulté le site au moins une fois (soit une notoriété et un taux d'utilisation en progression significative par rapport à 2011).

Pour la majorité des Eaje, une rentrée égale à l'an dernier

Près de six Eaje sur dix indiquent que la rentrée ne s'est ni mieux, ni moins bien passée que l'an passé. Tous ces établissements (environ deux tiers en 2011) affirment avoir rencontré au moins une difficulté.

Les plus citées sont celles liées au personnel (28 % des répondants) et à la relation aux parents. 60 % des Eaje déclarant des problèmes avec le personnel, mentionnent une absence de personnel et 17 % un manque de personnel qualifié (graphique 3).

Graphique 3 - Les types de difficultés déclarées par les Eaje (en %)



Source : Tmo-régions, enquête baromètre petite enfance, septembre 2012.
 Champ : Eaje percevant la Psu.

Plus d'un Eaje sur quatre (27 %) déclarent avoir connu des problèmes avec les parents. Dans 45 % des cas, il s'agit de la gestion des contraintes horaires de ces derniers. Une part importante de ces difficultés (27 %) résulte de l'insatisfaction de parents n'ayant pas obtenu de place. Enfin dans 4 % des cas, il s'agit de familles mécontentes des conditions d'accueil de leur enfant.

87 % des Eaje accueillent des enfants de familles monoparentales ou demandeurs d'emploi, 74 % des enfants appartenant à un foyer bénéficiaire d'un *minima* social et 42 % des enfants porteurs de handicap.

Six Eaje sur dix déclarent ne pas conduire d'actions pédagogiques spécifiques contre les stéréotypes de sexe

En 2012, la responsabilité du système d'accueil des jeunes enfants à ne pas promouvoir des systèmes de représentations et de prise en charge construisant dès la petite enfance les rapports de sexe dans des rôles convenus a été soulignée par l'Inspection générale des affaires sociales (Igas). De nouvelles questions relatives aux stéréotypes de sexe dans les Eaje ont donc été intégrées cette année. La plupart des établissements déclarent agir de manière neutre dans l'éducation des petites filles et petits garçons. Pour autant, six établissements sur dix déclarent ne pas conduire d'actions spécifiques (choix des jeux, manière de s'adresser aux enfants, relations professionnelles/enfants/parents). La plupart des répondants mentionnent le fait de laisser aux enfants, quel que soit leur sexe, la possibilité de jouer à tous les jeux, de participer à toutes les activités organisées au sein de la structure sans différenciation de rôle.

■ Note

(1) Ce résultat ne signifie pas que les parents n'expriment pas de besoin en matière d'accueil de leur enfant : 17 % d'entre eux déclarent qu'ils auraient besoin tous les jours ou presque d'un mode d'accueil externe au foyer (soit 10 % de l'ensemble des familles interrogées). On peut supposer qu'il s'agisse d'un besoin d'accueil ponctuel mais régulier ne trouvant pas toujours de solution. Cette absence de réponse peut générer un peu d'insatisfaction chez certaines familles même si dans leur grande majorité (92 %), elles gardent elles-mêmes leur enfant et sont satisfaites de cette option.

■ Pour en savoir plus

- ▶ Chauffaut D., Crépin A. et Guillaudeux V., 2011, *Baromètre de l'accueil du jeune enfant : une situation globalement satisfaisante, des marges de progrès, l'e-ssentiel*, n° 118.
- ▶ Observatoire national de la petite enfance, 2012, *L'accueil du jeune enfant en 2011, données statistiques*.

L'action des équipes est souvent décrite comme « un état d'esprit relayé dans les actes quotidiens » par les personnels au sein de la structure, tant auprès des enfants, que des parents. Ce type d'action se complète d'espaces différenciés et accessibles aux garçons ainsi qu'aux filles et par des sélections de jeux et de livres.

Par ailleurs, il est fréquemment mentionné que les personnels adoptent une attitude et un langage indépendants du sexe de l'enfant, dans leur relation avec les parents. Pour autant, derrière cette « évidente » neutralité, les *verbatim* relevés dans les réponses au questionnaire révèlent des pratiques pédagogiques renvoyant non pas à une posture professionnelle mais à une vigilance individuelle souvent qualifiée de « naturelle » masquant inconsciemment une reconduction des stéréotypes de sexes. Ainsi cette directrice d'Eaje décrit les actions menées dans son établissement : « proposition de jeux identiques aux deux sexes. Etiquettes de prénoms neutres (jaunes pour les filles et vertes pour les garçons) ».

Danielle Boyer et Bernard Pelamourgues ■

Cnaf Dser

Arnaud Crépin et Vincent Guillaudeux ■

Tmo-régions

Directeur de la Publication
 Hervé Drouet

Directrice de la rédaction
 Christine Chambaz

Rédactrice en chef et abonnements
 Lucienne Hontarède

Maquettiste
 Ysabelle Michelet

Contact : lucienne.hontarrede@cnaf.fr
 Tél. : 01 45 65 57 14

Cnaf - 32 avenue de la Sibelle
 75685 Paris Cedex 14
 Tél. : 01 45 65 52 52
 N° ISSN : 1638 - 1769